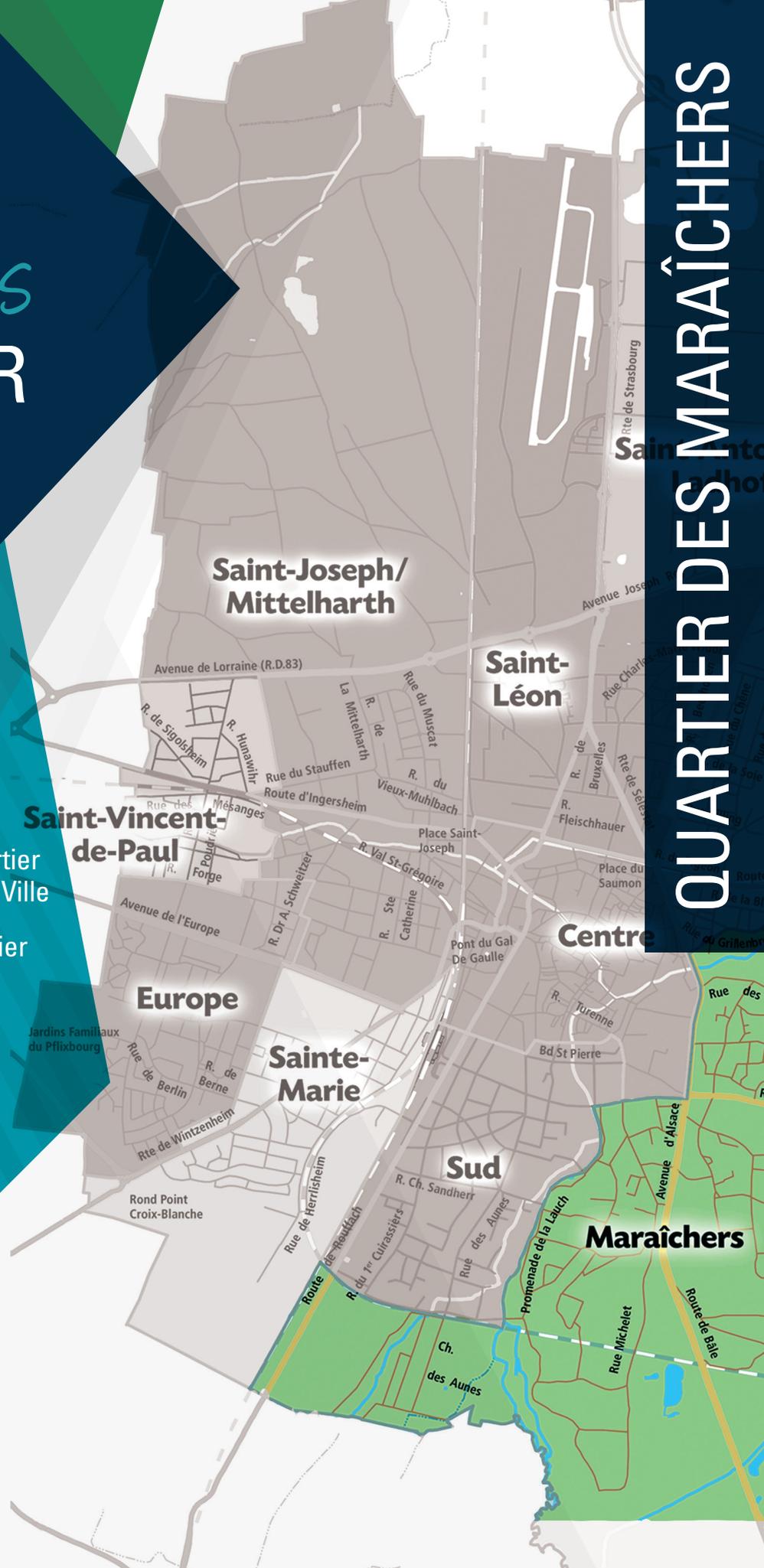


# Réunions DE QUARTIER

165<sup>e</sup> réunion de quartier  
sur l'ensemble de la Ville

19<sup>e</sup> réunion de quartier  
dans votre quartier

18 mars 2019



QUARTIER DES MARAÎCHERS

# LA GESTION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE COLMAR

Tous les indicateurs sont au vert

## dépenses de fonctionnement 2018

ratio à l'habitant

1 030 € / an

ratio moyen national\*

1 361 € / an

économie

331 € / an par habitant  
soit une économie totale de  
331 x 71 781 habitants  
= 23 759 511 €

les dépenses de fonctionnement de la Ville restent stables depuis 2014

## l'investissement en 2018

ratio à l'habitant

505 € / an

ratio moyen national\*

267 € / an

soit un investissement supplémentaire de 17 084 K€  
(investissement par habitant pour 2019 : 683€)

## la dette à l'habitant au 31/12/2018

hors dette récupérable hors hôtel de police

903 €

moyenne nationale\*

1 457 €

en 2018, le coût des intérêts représentait 1,19% du budget de fonctionnement de la ville. Pour 2017, ce taux était de 1,16% (en 1995, ce taux était de 5,13%)

## Pas de hausse de la fiscalité depuis 7 ans

De 2013 à 2018, les taux pour la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti sont demeurés inchangés. En 2019, pour la septième année consécutive, les taux fiscaux de la Ville de Colmar resteront stables.

Sur la base d'une comparaison effectuée en 2017 avec 19 villes de la même strate démographique, l'économie réalisée par les Colmariens est de 13 084 K€ pour le cumul de la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

## LES ENGAGEMENTS PRIS DEPUIS 2008

coût total : 35 634 661 € | annuel 2018 : 2 751 154 €



vélos | 2 121 554 €  
19 937 bénéficiaires (vélo traditionnel)  
325 bénéficiaires (vélo assistance électrique)



transport seniors | 1 617 766 €  
33 828 bénéficiaires



restauration scolaire | 1 689 018 €  
8 682 bénéficiaires



ciné pass | 986 511 €  
49 680 carnets juniors, seniors  
et seniors+ distribués



prime de naissance | 355 655 €  
4 586 bénéficiaires



aide rentrée scolaire | 979 400 €  
12 078 bénéficiaires



aide à l'acquisition d'une tablette numérique | 273 562 €  
1 928 bénéficiaires



aide au financement du permis de conduire | 385 904 €  
bénéficiaires : 608 jeunes Colmariens âgés de 17 à 23 ans / 62 personnes en quête d'emploi.

# VOTRE SÉCURITÉ EST PRISE EN COMPTE

## SÉCURITÉ

En 2018, la Police municipale a effectué 3 407 interventions sur l'ensemble de la circonscription.

**Contrôles de vitesse :** en 2018, la Police municipale a effectué 133 contrôles de vitesse dans différents secteurs de la Ville, contrôlé 7 061 véhicules et verbalisé 165 véhicules en excès de vitesse. 18 contrôles ont été effectués dans le quartier des Maraîchers, dont 8 avenue d'Alsace, 1 rue des Aubépines, 2 rue des Jonquilles, 1 rue de la Semm, 5 chemin de la Speck et 1 rue de la Silberrunz.

**Patrouilles :** la police municipale effectue quotidiennement des patrouilles dans le quartier des Maraîchers, dans le cadre de ses missions et de la surveillance de l'espace public.

**Dispositif « Papy-Mamys trafic » :** en 2018, 18 agents de régulation affectés aux entrées et aux sorties des écoles primaires de Colmar ont assuré la sécurité des élèves.

## SALUBRITÉ / TRANQUILLITÉ

**Opérations tranquillité vacances :** la Police municipale a procédé à la surveillance de 121 résidences sur l'ensemble de l'année, conjointement avec la police nationale.

**Protection des habitations :** la ville apporte un soutien financier à tout foyer souscripteur d'un contrat annuel de télésurveillance. En 2018, la ville a soutenu 15 foyers Colmariens.

**Dispositif d'alerte et d'assistance aux personnes âgées :** la Ville de Colmar accorde une aide financière de 120 € maximum, pour l'acquisition ou la souscription d'un abonnement à un dispositif de téléassistance. 118 seniors ont déjà bénéficié de ce dispositif depuis 2014.

**Chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie :** la Mairie assure le recensement des chiens de catégorie 1 et 2 et veille au respect de la réglementation en matière de chiens dangereux. En 2018, 14 chiens ont été déclarés dans ces catégories.

**Déjections canines et jets de mégots :** En 2018, la Police municipale et les brigades vertes ont relevé 153 infractions pour des déjections canines ainsi que 166 jets de mégots sur la voie publique.

**Fourrière automobile :** En 2018, la Police municipale a procédé à l'enlèvement sur le domaine public de 946 véhicules.



contrôles de vitesse



protection des habitations



téléassistance personnes âgées



patrouilles

## F O C U S

### LUTTER CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

Pour lutter efficacement contre ce problème, la municipalité a mis en place au sein de la police municipale une unité chargée de réprimer les propriétaires de chiens laissant leur animal souiller l'espace public. Les contrevenants sont verbalisés sur la base de l'art. R-633-6 du code pénal (contravention de 3<sup>ème</sup> classe d'un montant de 68 €).

**Rappel :** en sus des canisites et des sachets spéciaux, une motocrotte est à votre disposition (n° vert gratuit : 0800 800 731)

### JOURNÉE CITOYENNE

La Ville de Colmar organise une « journée citoyenne » le samedi 25 mai 2019. Il est fait appel aux bonnes volontés pour participer à des travaux visant à servir l'intérêt général, tout en favorisant la communication et la convivialité. Ce « faire ensemble » contribue au mieux « vivre ensemble ».

Soyez nombreux à y participer !

Inscription à l'adresse électronique suivante : [journee.citoyenne@colmar.fr](mailto:journee.citoyenne@colmar.fr)

# PÔLE HABITAT DANS VOTRE QUARTIER

Pôle Habitat gère 8 logements, 4 garages et une mini-crèche dans le quartier des Maraîchers aux 12 et 12a chemin de la Silberrunz à COLMAR.

**Ce qui a été réalisé en 2018 dans le patrimoine de Pôle Habitat situé dans ce quartier :**

Le montant des réparations et travaux de maintenance de ces deux immeubles s'élève en 2018 à 4 082 €, soit un montant moyen ramené au logement de 510 € / logement (y compris les interventions de type P2 et P3 dans le cadre de la prestation multiservices).

8  
logements gérés  
par Pôle habitat

4 082 €  
de travaux de  
maintenance sur  
les immeubles  
du quartier

510 €  
consacrés  
par logement

# LES TRAVAUX 2018 DANS VOTRE QUARTIER

**VOIRIE** | travaux d'aménagement | 400 000 €

route de Bâle (Lebert/Fribourg)

**ÉCLAIRAGE PUBLIC** | nouvelle installation | 61 000 €

route de Bâle

**ELECTRICITÉ** | renforcement du réseau et raccordement | 326 200 €

chemin de la Silberrunz, Scherersbrunnweg, chemin de la Speck

**EAU** | renouvellement des branchements | 43 000 €

route de Bâle

**ESPACES VERTS** | remplacement d'une clôture périphérique | 23 092 €

étang de la Lauch

**LOISIRS ET SPORTS** | travaux d'entretien et d'amélioration | 2 123 €

centre hippique

**ENSEIGNEMENT** | travaux d'entretien et d'amélioration | 240 139 €

école maternelle Serpentine, école élémentaire Serpentine, école maternelle des Tulipes

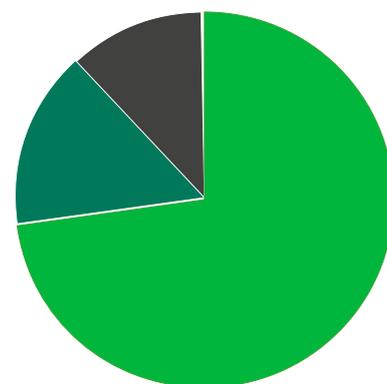
**PETITE ENFANCE** | travaux d'entretien et d'amélioration | 27 673 €

mini-crèche Silberrunz

**CULTURE** | travaux d'entretien, d'amélioration et subvention | 126 636 €

association du Carnaval, salle de musiques actuelles Le Grillen

total : | 249 863 €



salubrité / sécurité

loisirs / culture

cadre de vie

colmar  
et vous\*

Colmar et vous

[www.colmar.fr/numerique](http://www.colmar.fr/numerique)

l'agenda  
de vos  
sorties

L'agenda de vos sorties

[agenda.colmar.fr](http://agenda.colmar.fr)

DES OUTILS  
A VOTRE  
SERVICE

DES REMARQUES, DES SUGGESTIONS ?

contactez-nous par mail : [reunions-quartier@colmar.fr](mailto:reunions-quartier@colmar.fr)